

A PARIS PRODUCTION

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social : 27 Rue Cardinet

75017 Paris

798 466 082 RCS PARIS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 12 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six,

Le douze janvier,

Au siège social,

*Madame Suzel PIETRI (ci-après désignée l'« **Associée Unique** »), associée possédant la totalité des 100 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société A PARIS PRODUCTION, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est sis 27, Rue Cardinet – 75017 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 798 466 082, (ci-après désignée la « **Société** »).*

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Extension de l'objet social de la Société,
- Modification corrélative de l'article 2 des statuts de la Société,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique,

Décide d'étendre l'objet social de la Société aux activités de conception, de réalisation et d'installation d'œuvres à caractère touristique, artistique et culturel, ainsi qu'à l'édition d'ouvrage à vocation culturelle et touristique.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique,

En conséquence de ce qui précède, **décide** de modifier l'article 2 « Objet social » des statuts comme suit:

« ARTICLE 2 – OBJET SOCIAL »

La société a pour objet, en France comme à l'étranger :

- *La production, l'acquisition, l'édition, la vente, l'achat, la distribution, la location, l'exploitation, et la réalisation l'importation et l'exportation de tous films cinématographiques, télévisuels, de court et long-métrage, d'œuvres et industriels audiovisuelle, et ce directement ou indirectement en recourant à tous mandats utiles.*
- *L'acquisition, l'édition, la vente, l'achat, la distribution, la location, l'exploitation, la production, l'importation et l'exportation, la représentation et la publication sur tous supports, sous toutes formes et par tous moyens de reproduction graphique, musico-mécanique, photographique, sonore et visuelle, cinématographique, par tous procédés actuellement connus, papier, disques, films, bandes, radio, télévision, internet, supports numériques et vidéos, télécommunications, presses, cassettes, ect., et par tous procédés qui seront découverts à l'avenir, des œuvres littéraires, artistiques, dramatiques, musicales, théâtrales, cinématographiques, audiovisuelles, sous quelque forme qu'elles se présentent, opéras ; ballets, opérettes, mélodies, chansons, sketches, films long-métrage, films court-métrage, supports publicitaires et spots, articles de presse, ect, ect ...,*
- *Le développement, la production et la commercialisation de produits électroniques (CD-ROM, bornes interactives, internet) commercialisés comme œuvres artistiques ou supports promotionnels divers,*
- *L'édition, la production, la diffusion, sous toutes ses formes et par tous procédés existant ou à venir, et pour tous usages, d'œuvres de l'esprit et en particulier d'œuvres de caractère artistique, culturel ou scientifique,*
- *L'édition, la conception, l'élaboration, la fabrication et la commercialisation de tous produits sur tous supports destinés aux loisirs, à la formation et à l'enregistrement,*
- *La perception des droits d'auteur de toute nature afférente à la propriété desdites œuvres, dans toute l'étendue dont pouvait disposer le créateur, ou dont il pourra disposer éventuellement par la suite et dans les limites fixées par la législation et la représentation des intérêts professionnels, matériels et moraux des créateurs des œuvres acquises par la société, auprès des tiers et notamment auprès des organismes publics ou privés, ainsi qu'auprès des groupements professionnels français ou étrangers (syndicats, sociétés d'auteurs, ect.),*
- *L'étude, la conception, le développement, la fabrication, l'installation, l'entretien, l'importation et l'exportation et plus généralement le commerce de matériels et d'appareils servant à l'enregistrement, à la reproduction, à la diffusion des sons et des images, en particulier de disques, cassettes, ou autres supports de sons et d'images, ainsi que toutes activités se rapportant aux domaines sonores et audiovisuels, y compris la publicité,*

- *Toutes prestations de services au profit des professionnels et des amateurs de cinéma, des éditions musicales, graphiques, photographiques, ou autres et tout ce qui se rapporte aux activités artistiques,*
- *L'organisation de manifestations événementielles, culturelles, sportives, ect, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, la gestion des budgets publicitaires de toutes formes et de toutes industries,*
- *La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce ou lieux se rapportant à l'une quelconque des activités du présent objet social,*
- *Toutes études particulières, marchés, gestions et autres formes concernant l'industrie du spectacle cinématographique, disque, édition ou toutes formes de spectacles,*
- *La prise de brevets et marques concernant l'activité de la société,*
- *La conception, réalisation et installation d'œuvres à caractère touristique, artistique et culturel,*
- *L'édition d'ouvrages à vocation culturelle et touristique,*
- *Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, publicitaires ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement audit objet ou susceptibles d'en faciliter le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers, ou en participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés, de souscription, de commandite, de fusion ou d'absorption, d'avance, d'achat ou de vente de titres et droits sociaux, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers et par tout autre mode ».*

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique,
Madame Suzel PIETRI

DocuSigned by:

Suzel Pietri

51733866C1B84BD...